

juin 2026



bulletin mensuel d'information de l'assemblée anti-carcérale paname et environs

n°1

La prison est - et sera - toujours l'un des symboles les plus éloquents de la puissance de l'État, de sa capacité à réprimer, enfermer et isoler l'ensemble des individus qui menacent son existence. La prison est au centre même de l'appareil colonial qui constitue l'État français : elle sert à mater et punir les révoltes des colonies comme récemment en Kanaky, Guadeloupe ou Martinique, à intensifier le tri aux frontières comme à Mayotte, et à tracer des frontières intérieures en incarcérant massivement les populations racisées, colonisées et les plus pauvres. Une des prouesses des États dits « démocratiques », est d'avoir réussi à faire de la notion d'enfermement un impensé pour toute une partie de la population. Une situation si lointaine que l'on ne prend même pas la peine de l'envisager, alors que c'est pourtant le quotidien de beaucoup de personnes...

Rompre l'isolement avec les détenues est alors devenu rapidement pour les mouvements anticarcéraux un moyen d'affaiblir l'appareil carcéral et l'État colonial. En exposant la voix des personnes enfermées, on se donne le moyen de penser « la prison » (son fonctionnement, ses outils, etc.), mais aussi de la rendre moins « extérieure à nos vies ». Attaquer les lieux d'incarcération - par les mots, la solidarité, le feu ou la bombe - c'est alors s'attaquer à ses outils privilégiés.

L'Assemblée Anticarcérale Paname & Environs a pour vocation d'être un espace d'organisation ouvert se réunissant mensuellement afin d'agir collectivement en solidarité avec les mouvements des prisonnières et tisser des liens avec elles et leurs proches.

Ce bulletin mensuel se veut un moyen de diffuser la parole, revenir sur des mouvements ou luttes dans les prisons, et faire sortir les nouvelles de l'intérieur. Il se veut aussi comme un outil internationaliste pour mettre en lien la répression de toutes les luttes, diffuser nouvelles d'affaires et de procès, luttes et lettres de prisonnières du monde entier.

Sommaire



1 = Nouvelles des luttes dans les prisons

1.1 Dans les prisons françaises

1.1.1 Lettre collective des proches de prisonniers du QLCO de Condé-sur-Sarthe	...4
1.1.2 Brèves de l'intérieur	...6
1.1.3 Attaques contre les matons à l'intérieur	...6
1.1.4 La prison tue !	...9

1.2 Dans les prisons israéliennes

...9

1.3 Dans les prisons suisses

...9

1.4 Dans les prisons américaines

1.4.1 Brèves de l'intérieur	...10
1.4.2 Grève nationale contre l'ICE	...10

2 = Des nouvelles de la répression dans le monde entier

2.1 Brèves d'affaires et de procès	...12
2.2 Solidarité avec les prisonnières Kanak déportées!	15
2.3 Condamnations terroristes dans l'affaire des Filton	25
2.4 Opération répressive anti-anarchiste en Italie	...16
2.5 Mois d'action et de solidarité avec Jakhi McCray	...17
2.6 Lettres d'Ali, prisonnier palestinien en France	...20
2.7 Lettre de Pepijn à son procès	...22
2.8 Nouvelles des prisonnières anarchistes du 1er mai 2026 à Bandung, Indonésie	...25
2.9 Condamnations terroristes dans l'affaire Prairieland	...26
2.10 Lettre de Ru des Susaron	4
	...30

3 = Journées d'action directe pour la libération animale

...32

4 = Agir contre la taule = chronologie d'actions directes

...33

Nouvelles des luttes dans les prisons

Lettre collective des proches de prisonniers du QLCO de Condé-sur-Sarthe

Publié dans L'Envolée, le 22/06/2026

Nous sommes des filles, fils, mères, pères, frères et sœurs de personnes enfermées au quartier de lutte contre la criminalité organisée (QLCO) de la centrale de Condé-sur-Sarthe. Nous traversons régulièrement la France pour rendre visite à nos proches au parloir, où nous sommes séparés d'eux par une vitre hygiaphone.

L'administration pénitentiaire se défend d'interdire tout contact (parloirs, cabine téléphonique) avec les proches, mais il est clair que les maltraitance décrites ici visent à rendre les visites aussi contraignantes et traumatisantes que possible pour nous décourager de venir voir les prisonniers et pour leur faire péter les plombs.

Ils sont prévenus ou condamnés, mais pas nous. Pourtant, nous aussi, nous sommes punis, et nous faisons les frais de la politique sécuritaire de l'administration pénitentiaire et de son ministre Darmanin. Les parloirs hygiaphone qui rendent tout contact direct impossible portent déjà atteinte à nos besoins humains fondamentaux, mais en plus de cette torture légalisée par la création des QLCO, nous subissons toutes sortes de maltraitances arbitraires, tolérées – voire encouragées – par l'administration.

Comme l'abri famille a été détruit pendant les travaux d'aménagement, nous devons attendre une heure dehors, qu'il pleuve ou qu'il vente. Sur le parking, les proches subissent des coups de pression des surveillants, qui vont parfois même jusqu'à appeler la police ; il y a des fouilles de voiture et les personnes qui se servent de leur téléphone sont menacées au prétexte qu'ils prendraient l'établissement en photo... Certains visiteurs se sont vu suspendre leur parloir pour ce genre de motifs.

L'entrée au parloir nous est refusée pour toutes sortes de motifs absurdes, alors qu'on a fait des centaines de kilomètres. La durée des parloirs a été réduite mais on nous demande d'être présents une heure à l'avance, et pour cinq minutes de retard (c'est-à-dire cinquante-cinq minutes avant le parloir) on nous refuse l'entrée ; ou alors c'est un numéro de carte d'identité qui ne correspond pas à celui du permis de visite, même si la visiteuse montre d'autres documents prouvant son identité – et la personne a encore été refoulée au rendez-vous suivant alors que la Spip l'avait assurée que la rectification avait été faite.

Au QLCO, les surveillants sont tous cagoulés. Devons-nous laisser traumatiser nos enfants qui veulent voir leur père ou leur oncle ? Comment supporter de n'être en contact qu'avec des individus au visage masqué ? C'est d'autant plus absurde que certains d'entre nous qui venaient déjà au parloir avant l'ouverture du QLCO reconnaissent les surveillants. Les enfants font beaucoup de cauchemars après les visites, d'autant que certains cagoulés effectuent des palpations sur de très jeunes enfants au prétexte que le portique à ondes millimétriques serait inefficace sur les « individus de moins de 100 cm ».

françaises...

En effet, en plus du contrôle drastique – avec passage au détecteur de métaux et aux rayons X – dont les visiteurs font déjà l'objet dans toutes les prisons, nous devons en plus inaugurer cet autre appareil détecteur d'objets illicites... alors que nous restons toujours séparés de nos proches par une vitre. Ce portail donne encore lieu à d'autres renvois arbitraires : un visiteur s'est vu refuser l'entrée à cause de son capteur pour le diabète, et ses parloirs ont été suspendus pour « tentative d'introduction de denrée alimentaire » à cause des bonbons qu'il doit toujours avoir sur lui en cas de crise d'hypoglycémie. Comme le portail à ondes millimétriques ne fait que désigner des « zones » corporelles où il croit détecter des anomalies, sans plus de précisions, au moins deux femmes en période menstruelle se sont vu refuser l'entrée au parloir à cause de leurs protections périodiques.

En théorie, dans les autres établissements, les prisonniers peuvent appeler de la cabine téléphonique quand ils veulent. Au QLCO, les appels sont limités à quelques heures par semaine sur des créneaux restreints, qui changent régulièrement – mais toujours en pleine journée, quand les enfants sont à l'école et nous au travail ; rarement le week-end. C'est pourtant vital de pouvoir communiquer avec ceux qu'on aime, et ça prend un tour dramatique quand un petit est malade et qu'on ne peut pas donner de ses nouvelles à son père. Nous payons l'option « lettre suivie » de la Poste pour être sûrs que nos courriers parviennent à nos proches, et même comme ça, nos lettres mettent des semaines à arriver – quand elles ne sont pas retenues par la prison.

Pour apporter des vêtements aussi, Le règlement est encore plus compliqué qu'ailleurs : il faut annoncer par téléphone à notre proche ce qu'on va lui apporter pour qu'il fasse une demande écrite à l'administration, et parfois c'est impossible à coordonner du fait de la restriction des communications. Les habits que les surveillants ne transmettent pas aux prisonniers finissent dans un mystérieux vestiaire au lieu d'être restitués à la famille.

A cause des interdictions arbitraires, nous conduisons des heures sur des centaines de kilomètres, nous payons l'essence, les péages, le train, le taxi et les nuits d'hôtel pour voir nos proches.... sans jamais savoir si on nous laissera entrer ou non. Ça nous met la boule au ventre. Pour nous décourager d'aller voir nos proches, ils nous traitent comme des chien, et ces conditions risquent de s'étendre à toutes les prisons si nous laissons faire. Ils veulent nous briser, ils veulent nous isoler, mais l'union fait la force – et nous nous unissons pour dénoncer tout ça.

En mai, la moitié des prisonniers du QLCO ont entamé un mouvement de protestation en cessant de louer postes de télévision et frigos, en refusant de se rendre en promenade, en déposant un recours collectif. Ils exigent que soit mis fin aux abus de pouvoir répétés de certains surveillants (et mentionnent notamment des passages à tabac) ainsi que des aménagements de la vie en détention pour le sport, la scolarité, la pratique religieuse, les cantines et les contacts téléphoniques avec les proches, dont certains commencent aussi à s'organiser dehors.

Six mois après l'ouverture du QLCO de Vendin-le-Vieil, trois mois après celle de Condé-sur-Sarthe, l'Etat veut en ouvrir de nouveau à Aix-Luynes, Valence et Réau dès cette année.

Brèves des prisons françaises...

Compilé à partir de Marseille Infos Autonomes, de l'Observatoire International des Prisons, de la presse et d'un syndicat de matons

Début avril, 9 prisonniers du QPR à Aix-Luynes (Quartier de Prise en charge de la radicalisation, qui enferme à la fois les personnes condamnées pour terrorisme ou simplement soupçonnées de radicalisation par l'administration) ont remis à la direction des lettres de revendication contre leurs conditions inhumaines. Celles-ci portent sur un meilleur accès à la promenade, l'arrêt des fouilles à nu systématiques, la reprise d'activités ou améliorations de leurs conditions, la possibilité de voir le ciel, l'arrêt des allumages abusifs des matons ou encore l'arrêt des renouvellements systématiques sans examen de dossier au QPR. Ils avaient déjà mené une grève des activités en septembre 2025, suite à quoi la direction n'avait pas honoré ses promesses.

Aux Baumettes à Marseille, les proches des prisonnières subissent nombre de traitements abusifs et racistes de la part des matons : longues heures d'attente, fouilles au faciès, fouilles informelles aux abords de la prison, comportements traumatisants envers les enfants et familles... En mai, l'administration a coupé l'électricité, laissant les prisonnières sans frigo ni ventilateur pendant la canicule, déjà aggravée par la surpopulation en cellule.

Une prisonnière de la prison de Bonneville témoigne des conditions particulièrement invivables à l'intérieur pendant la canicule, similaire à de nombreuses autres taules : pas de nouvelles d'un quelconque plan canicule, des horaires pas adaptés forçant parfois les prisonnières à faire l'impasse sur les promenades ou activités, pas de flexibilité des tenues autorisées, des ventilos très minimaux (quand on arrive à en avoir un !), aucune possibilité d'aérer, des coupures d'eau froide...

Le samedi 20 juin à la prison de Carcassonne, une trentaine de prisonniers refuse de réintégrer leurs cellules suite à la promenade, protestant contre la surpopulation en cellule, les chaleurs invivables à l'intérieur et le manque de produits cantinables. Le blocage est levé par les ERIS après une trentaine de minutes.

Mardi 23 juin, à la prison d'Angoulême, 8 prisonniers refusent de réintégrer leurs cellules suite à la promenade, tenant leur blocage pendant plus d'une heure. Rebelote le lendemain, 14 prisonniers refusent de nouveau de réintégrer, mettant notamment en cause les fortes chaleurs. Les matons se victimisent via des communiqués ignobles d'un de leur syndicat, et obtiennent le transfert punitif immédiat de deux des prisonniers participants.



Attaquer le maton en toutes circonstances

A travers les communiqués constants de syndicats de maton, une source donc biaisée et hostile, on peut apprendre nombre d'actes de résistance ayant lieu dans les prisons de la part de celles et ceux qui y sont enfermés : que ce soit des attaques verbales ou physiques contre les matons mêmes, des incendies de cellule (qui peuvent parfois mener à la mort de prisonnières), des tentatives d'évasion, des mutineries et des blocages... On reprend ici ce qui s'y est passé en juin.



Le 31 mai, une infirmière à la prison de Toulon-la-Farède est prise en otage pendant une vingtaine de minutes pour contester une décision de justice retirant son autorité parentale au prisonnier.

Le 1er juin, un maton à la prison d'Aix-Luynes reçoit de nombreux coups et finit à l'hôpital en voulant interrompre une bagarre. Lors de la distribution des repas du lendemain, un prisonnier attaque un maton en lui assénant des coups de pied et de coude au niveau du visage.

Toujours le 1er juin, un prisonnier à Roanne attaque plusieurs matons et se défend avec une lame, tandis qu'à Avignon le Pontet, un prisonnier refuse de retourner en cellule puis attaque un maton.

A la prison de Bourg en Bresse, le brigadier-chef du CD se prend plusieurs poings dans la gueule par un prisonnier le 3 juin, tandis qu'un prisonnier qui revenait du parloir crache sur des matons le 26 juin.

A la prison de Villeneuve-lès-Maguelone, un prisonnier refuse de revenir dans sa cellule et attaque plusieurs matons dont un gradé le 3 juin puis, le 12 juin, un autre refuse aussi la réintégration et blesse un maton au visage.

Le 3 juin a lieu une tentative de mutinerie à la prison de Saint Maur. Le 17, un prisonnier met un coup de poing à une gradée, puis des coups de poêle et fourchette à plusieurs matons. Le 24, un prisonnier du quartier disciplinaire inonde sa cellule, déclenche l'alarme incendie et en profite pour frapper et planter un maton avec un stylo.

Le 4 juin, un maton se fait taper à la prison de Draguignan ; un prisonnier à Béziers

entraîne un maton à l'intérieur d'une cellule pour le menacer. Le lendemain, à l'extérieur de la prison de Béthune, un maton se fait taper par un ancien prisonnier.

Dans la prison de Lutterbach, un maton a été agrippé par un prisonnier qui voulait absolument sortir de sa cellule le 4 juin, tandis qu'un autre prisonnier attaque deux matons le 11.

A Fleury-Mérogis, lors de la distribution du repas du 5 juin, mécontent de la portion de frites qui lui a été servie, le prisonnier a d'abord jeté son plateau au sol avant de tenter de sortir de sa cellule et a fini par mettre une droite à un maton. Rebelote le 24 juin lorsqu'un prisonnier distribue un coup de poing au maton qui faisait la distribution de repas, tandis que le 19 un prisonnier mineur menace les éducateurs avec une chaise pour les empêcher de partir.

Des tentatives d'évasion ont eu lieu à la prison de Fresnes le 6 juin, à Riom et à Orléans-Saran le 08 juin, tandis que le 12 les matons ont découvert - malheureusement trop tôt - deux lames de scie ainsi que deux barreaux sectionnés à la fenêtre d'une cellule de la prison de Toulouse-Seysses. On leur souhaite de réussir la prochaine fois !

Le 7 juin, un prisonnier de la prison de Douai met le feu à sa cellule d'isolement tandis qu'un autre gifle un maton qui ouvre la porte de sa cellule le 16.

Toujours le 7, à la prison de Longuenesse cette fois, ont lieu des refus de réintégration dans les cellules, dégradations volontaires, incendies de

draps et jets de projectiles contre les matons. Le lendemain, un prisonnier de la Santé (Paris) attaque un maton.

Le même jour, un prisonnier à Muret attaque un maton, et un autre en attaque plusieurs le 24. Le 9 juin, un prisonnier fout plusieurs coup de pieds aux matons de la prison de Mont de Marsan tandis qu'un casse la porte de sa cellule à Nancy-Maxeville.

Grosse journée le 11 juin : 6 matons se font péter la gueule par un prisonnier dans la prison de Saint-Mihiel ; un prisonnier se révolte contre la fermeture du bâtiment pour cause de fouilles à la prison d'Eysses, tapant sur sa porte et bousculant un maton ; un prisonnier à l'EPM de Lavaur (établissement pénitentiaire pour mineurs) frappe un maton qui lui a volé son téléphone puis réitère le 17 en tentant de mettre un coup de tête au major ; un prisonnier à Toulouse-Seysses insulte, menace et provoque des flics lors d'un départ en garde à vue, puis leur donne des coups de pied et tente de briser une vitre de leur voiture, tandis que le 19 un autre prisonnier met un coup de poing à la mâchoire d'un maton.

Le 12 juin, un prisonnier à la prison de Fresnes incendie sa cellule et un autre attaque un maton le 22. Le 13 juin, Un maton de la prison de Rennes-Vezin a fini à l'hôpital pour un craquement du pouce (10 jours d'ITT!!) lorsqu'un prisonnier s'est révolté contre un transfert.

Le 14 juin, un prisonnier à Orléans-Saran insulte et menace des matons toute la journée, réitère la nuit suivante en menaçant d'incendier sa cellule puis se retranche dans celle-ci pendant 12 heures

en cassant le verrou et s'armant d'une arme improvisée.

Un prisonnier mécontent de ne pas avoir eu son tabac frappe un maton à Moulins-Yzeure le 17 juin. Le lendemain à la prison d'Uzerche, un prisonnier attaque et blesse 4 matons, deux autres refusent de réintégrer leurs cellules. Le lendemain d'après, un prisonnier à Neuvic tape sur sa porte pour demander à aller à l'unité sanitaire et, face au refus des matons, il en frappe un au visage.

Lors de la distribution de repas du 21 juin, un prisonnier distribue une barquette de son urine sur un maton à Annoeuillin. Ces derniers mois, ce même prisonnier a multiplié feux de cellules, dégradations du mobilier et des fenêtres, tags menaçants les matons sur les murs... Le lendemain à Carcassonne, un prisonnier frappe et blesse trois matons, à peine remis des mutineries de la semaine passée. Le 23 juin, c'est un prisonnier arrivé il y a moins d'une semaine à la prison de Nantes qui met un coup de poing à la mâchoire d'un maton.

Le 24 juin, un prisonnier choisit comme activité sportive d'attaquer un maton et de le planter avec un stylo au quartier d'isolement de Saint-Quentin-Fallavier. Le 26, à la prison de Caen-Iffs, un prisonnier bouscule un maton en tentant de forcer le passage hors de la cellule. Le lendemain, à la prison pour femmes de Lyon Corbas, une prisonnière attaque plusieurs matonnes deux fois dans la même journée, en blessant 5 au total. Enfin, le 28 juin, un prisonnier frappe quatre matons à Bayonne.



La prison tue ! Le 1er juin, un prisonnier est mort dans l'incendie de sa cellule à La Santé à Paris. Le 9 juin, c'est aux Baumettes à Marseille qu'un prisonnier est mort dans l'incendie de sa cellule. Le 29 juin, un prisonnier est mort pendu à la prison de Villefranche-sur-Saône, et avait tenté de mettre feu à sa cellule la semaine précédente. Lors de la dernière canicule, un prisonnier, Matteo, en est mort à la prison de Villepinte, où les prisonniers sont 4 par cellule avec des températures ressenties à 44°C.

Il y a sûrement de nombreuses prisonnières dont nous ne connaissons pas les noms ou l'histoire qui décèdent chaque mois en taule. Le vendredi 12 juin, trois matons et un infirmier ont été condamnés pour "homicide non-volontaire et non-assistance à personne en danger" pour la mort d'un prisonnier à Béziers en 2023, décédé de méningite suite à des négligences médicales du personnel. Cela nous rappelle le cas de Frédéric Grochain, prisonnier Kanak déporté et décédé le 6 février de tuberculose à la prison de Varennes-le-Grand.

Contrairement à ce qu'essaient de prétendre les matons en se dédouanant ou en blâmant leurs conditions de travail, toutes ces morts sont imputables à la prison et à ceux qui font tourner cette machine : direction, administration, matons, personnel "soignant", police, justice, gouvernement et État. La prison et l'enfermement tuent, et ont tué toutes ces personnes. Nous envoyons tout notre soutien, nos pensées et notre rage à leurs proches, et exigeons la seule mesure à même d'éviter ces morts : la liberté de toutes et tous !

Dans les prisons israéliennes...

Repris de stuut.info

Mi-juin, à la prison d'Ofer, les autorités israéliennes ont interdit les visites des avocats aux prisonniers, dans le prolongement des interdictions aux familles d'assister aux audiences et de tout contact avec les détenus, intensifiant l'isolement de ceux-ci. Fin juin, des conditions dégradées et terribles ont été signalées à la prison de Damon : une surpopulation carcérale (alors qu'un tiers des détenues le sont en détention administrative, c'est-à-dire incarcérées arbitrairement sans aucun procès), un accès limité aux soins médicaux menant à des dégradations d'états de santé de prisonnières, et des restrictions importantes sur les promenades et l'accès aux produits de première nécessité. Ces conditions s'appliquent notamment à trois prisonnières enceintes, dont une a été cible de tentatives de lui faire avoir une fausse couche par l'autorité pénitentiaire.

Dans les prisons suisses...

Repris de parlons prisons sur instagram

Des conditions invivables ont été signalées à la prison de la Croisée (Vaud) lors de la canicule. Une personne a fait un malaise à cause de la chaleur suffocante. Il n'y a pas d'accès aux douches le week-end, pas de point d'eau en promenade, les ventilateurs coûtent 30 CHF, les trappes des portes sont fermées. Des détenues ont fait une pétition pour dénoncer l'absence de mesures et demandent des prêts gratuits de ventilateurs, de laisser la petite trappe ouverte pour faire un courant d'air, et que les douches soient accessibles le week-end. De similaires conditions sont aussi signalées au Royaume-Uni, dans les prisons de Foston Hall ou Bronzefield par exemple.

Nouvelles des luttes dans les prisons

Synthèse de dingeries, in contempt, instagram et la presse

Brèves dans les taules

En Février, 34 prisonnières de la maison d'arrêt de St. Louis County (Clayton, Missouri) s'étaient révoltés et avaient pris le contrôle d'un quartier de celle-ci contre des temps limités dans la salle de journée, des difficultés d'accès au téléphone et des problèmes de wi-fi. Ils avaient mis en retraite les matons, barricadé les portes, détruit des télévisions et explosé une caméra de surveillance avec un ballon de basket - causant 31 000 dollars de dégâts. Quelques mois plus tard, la prison a du mal à recruter - 80 matons manquent aux effectifs - et quatre personnes sont poursuivies pour instigation de la mutinerie.

Autour du 3 avril, au centre de détention de Grant County (NM), des prisonniers ont initié une grève de la faim, inondé une partie de la prison et mené d'autres actions de désobéissance telles que "la prise en otage" des plateaux de cantine ou le refus d'être menottés. Les prisonniers décrivent des conditions difficiles et une qualité de nourriture de plus en plus mauvaise.

Le 30 mai, quatre personnes se sont évadées de la maison d'arrêt de Perry County (à Uniontown, Alabama). Deux ont été recapturés le lendemain, on souhaite bon vent et bonne chance aux deux autres.

Le 1er juin, un prisonnier à Cheshire Correctional Institution (Connecticut) a répondu à une fouille et des confiscations en attaquant des matons, réussissant à foutre sur la gueule à six d'entre eux - dont quatre envoyés à l'hôpital.

Le 28 juin, les 88 prisonnières de la prison régionale de Bertie Martin (à Windsor, Caroline du Nord) prennent le contrôle de celle-ci : 3 matons sont séquestrés, dont deux pendant quasiment 10 heures, des armes improvisées et les lieux vandalisés, la prison restant bloquée durant 18 heures.



Grève nationale contre l'ICE !

D'avril à juin, un mouvement national de grèves de la faim a eu lieu dans les centres de détention de l'ICE (Immigrations and Customs Enforcement, la police aux frontières qui enferme massive les personnes qui n'ont pas les bons papiers dans des centres de détention similaires aux centre de rétention, CRA, français) aux Etats-Unis, s'étendant à travers tout le pays, concernant parfois des centaines de détenues et donnant lieu à des manifestations solidaires depuis l'extérieur. Ces mouvements à l'intérieur s'inscrivent dans un mouvement de résistance à l'ICE, aux expulsions et à l'enfermement qui ne font que croître depuis le renforcement de l'agence qui a suivi le retour de Trump au pouvoir. Partout dans le pays, les communautés s'organisent pour empêcher les agissements de l'ICE à l'extérieur, et les détenues à l'intérieur se mobilisent aussi à l'intérieur pour des meilleures conditions comme pour leur liberté ou la fermeture des centres de détention.

américaines

En Avril, au moins 200 détenues ont participé à une grève de la faim et du travail, la seconde en quelques mois, au centre de détention de North Lake (Baldwin, Michigan). Iels dénoncent des conditions terribles et des abus, de la nourriture pitoyable, des soins médicaux inadéquats, et des juges qui refusent de libérer des personnes qui devraient légalement l'être.

Le 17 avril 2026, une grève de la faim a été lancée par des centaines de détenu.e.s du centre de détention et de traitement de l'ICE de Moshannon Valley (Pennsylvania), après que de nombreuses personnes soient tombées malades suite à des négligences médicales, des conditions détériorées et de la nourriture pourrie.

Le 15 mai, une quarantaine de personnes ont débuté une grève de la faim au centre de détention d'Adelanto (Californie) contre des conditions qui s'aggravent et de multiples morts dans les derniers mois. Le 19 mai, une vingtaine de détenues supplémentaires les ont rejoint depuis l'annexe de Desert View, un centre de détention adjacent. Les détenues ont établi une liste de revendication qui vont à de meilleures conditions à l'intérieur à la fermeture d'Adelanto et de tous les centres de détention. Des personnes suspectées d'avoir organisé des grèves de la faim ont été transférées dans d'autres prisons.

Le 19 mai, un groupe appelé La Union de Secuestrados por ICE (Union des Personnes Kidnappées par l'ICE) a annoncé sa formation depuis l'intérieur des centres de détention de Torrance County, New Mexico et Tacoma, Washington. Plus de 140 détenues ont signé une lettre de protestation et ont listé leurs

revendications, faisant suite notamment à des grèves de la faim et manifestations solidaires à Tacoma en mars. Au même moment, une grève de la faim était en cours au centre de détention de Torrance County (Estancia, NM).

Le 22 mai, au centre de détention de Delaney Hall (Newark, New Jersey) c'est ainsi plus de 300 détenu.es qui ont entamé une grève de la faim et du travail contre les conditions difficiles à l'intérieur (douches très sales, comportements abusifs des matons, soins médicaux inadéquats, pas de climatisation installée) et contre l'absence d'accès à des procédures adéquates au tribunal de l'immigration. La grève de la faim a pris fin après environ un mois suite à de nombreuses rétaliation de la part de la prison : interdiction de cantiner, placements à l'isolement et transferts forcés. Ces transferts forcés, entamés dès le 24 mai, avaient mené à des semaines de manifestations quotidiennes, avec barricades et affrontements contre les flics, devant le centre de détention. Suite à la grève, il n'y aurait désormais plus que 300 détenues à l'intérieur contre 900 avant le début des protestations.

Fin mai, un certain nombre de détenues se sont mises en grève de la faim au centre de détention de Prairieland (Alvarado, Texas) contre de mauvaises conditions à l'intérieur (manque d'accès aux traitements médicaux adaptés, absence de chauffage lorsqu'il fait froid).



Des nouvelles de la répression dans

UK. Deux meneuses d'action ont été relaxés par un jury en mai - iels avaient occupé le toit de GRiD Defence Systems, un fournisseur important du plus gros fabricant d'armes israélien, en 2025. L'une d'elleux, Audrey Corno, a passé deux mois en prison avant d'être libérée sous caution.
(dingueries, instagram)

UK. Le 21 Mai, les Scotswood 3 ont été condamnés à £600 d'amende chacune pour une action directe contre Pearson Engineering - une usine d'armement appartenant à l'Etat d'Israël qui opère sous Rafael (3e plus gros fabricant d'armes israélien), à cause de son rôle dans le génocide. En Février 2025, iels avaient vandalisé, tagué, bloqué et occupé une usine de Pearson.
(dingueries, instagram)

UK. Le 18 juin 2026 le jury a refusé de condamner les Moog 4 - Ian, Hisham, Frank et Juno - à un quelconque crime et iels sont alors sortis libres du tribunal à la fin du procès. Iels étaient accusés de s'être introduites dans l'usine du Groupe Moog Aircraft à Wolverhampton en août 2025, et d'avoir endommagé des composants d'armement. Moog fabrique et livre des composants militaires du Royaume-Uni vers Israël pour les avions F-35 utilisés pour perpétuer des massacres indiscriminés par l'armée israélienne. Le procureur a fait appel, et un nouveau procès aura lieu le 8 mars 2027.
(dingueries, instagram)

Allemagne. Le procès de cinq militantes, les "Ulm 5", pour avoir perturbé les activités du site d'Elbit Systems est en cours depuis plusieurs semaines de ce mois de juin au tribunal de Stuttgart, et va continuer. Les accusés insistent au cours de leur procès sur la dimension politique de leur action

directe et dénoncent également les conditions d'un procès biaisé d'avance.
(dingueries, stuut.info)

USA. Tarek Bazrouk, un étudiant palestinien de 21 ans de New York City, a été libéré le 23 juin de prison fédérale, réuni avec sa famille après 413 jours d'incarcération. Il avait été condamné pour des altercations avec des provocateurs sionistes lors de manifestations contre le génocide en Palestine. Son comité appelle à la solidarité financière après sa sortie : [tinyurl.tareksbooks](https://tinyurl.com/tareksbooks)
(dingueries, instagram)

Tchéquie. En juin, plusieurs des inculpés en Pologne ont été remises en liberté et une nouvelle arrestation a eu lieu dans l'affaire des CzechElbit - lié à l'incendie d'une usine partenaire d'Elbit Systems en Tchéquie par le groupe The Earthquake Faction qui a été désigné comme organisation terroriste. Une inculpée emprisonnée, Youssef, subit des conditions particulièrement difficiles à la prison de Hradec Králové, ayant dû attendre 2 mois avant de pouvoir obtenir un parloir et faisant face à des censures et interdictions arbitraires encore aujourd'hui. Iel risque de passer 4 ans en détention provisoire et risque une peine de perpétuité.
(instagram)

UK. Le 6 juillet aura lieu le procès de 3 militantes de Palestine Action qui ont escaladé, occupé et arrêté l'usine d'armement de Leonardo à Southampton.
(dingueries, instagram)

France. Ghislain, accusé d'avoir attaqué un McDo de Clermont-Ferrand avec un engin explosif contre sa complicité avec le génocide à Gaza, a été remis en liberté le 22

le monde entier...

mai, en attente de son procès après 10 mois d'incarcération. Le 19 mai, la SDAT lance une vague d'interpellations pour trouver un complice, alors que le principal suspect s'est suicidé le 7 mai. (dingueries)

Israël. Fin juin, dégradation de l'état de santé de la prisonnière palestinienne Shatela Abu Ayad, incarcérée à la prison israélienne de Damon depuis 2016 pour des attaques contre des colons. Elle aurait été placée à l'isolement sans aucune explication et n'a pas pu voir ni communiquer avec sa famille depuis le 7 octobre 2023. (samidoun)

France. Le 5 juin, deux ans après le soulèvement en Kanaky et les arrestations massives de manifestantes, les juges d'instruction ont prononcé une ordonnance de non-lieu général pour quatorze indépendantistes poursuivis - ils avaient été accusés de terrorisme puis mises en examen pour des faits criminels commis en bande organisée et enfin enfermés dans des prisons françaises loin de chez eux. (contre attaque)

Chili. Quatre membres de la Résistance Mapuche Lafkenche (RML) - Alexis Llanquileo, Eduardo Donoso Tromelao, Diego Lincopan et César Millanao - ont été arrêtés et placés en détention provisoire. Ils sont notamment poursuivis pour la mort de Moisés Orellana, brigadier forestier tué lors d'une attaque incendiaire en septembre 2020, ainsi que sur plusieurs autres actions attribuées à la RML. Ils étaient recherchés depuis plusieurs années, jusqu'à leur interpellation à Cañete mi-juin. (stuut.info)

Chili. Le 13 juillet 2026, le tribunal de Temuco prononcera les peines contre

quatre jeunes weichafe de l'organisation de résistance mapuche Coordinadora Arauco-Malleco (CAM), qui ont été déclarés coupables de délits d'incendie criminel à répétition, vol, enlèvement simple et pour deux d'entre eux, détention de munitions. Ils sont en détention préventive depuis 2022, jour de l'attaque contre l'entreprise forestière Mininco qui a donné lieu à l'incendie de 4 engins forestiers, 3 fourgons et 4 camions transportant du bois. Le procureur a requis des peines allant jusqu'à 48 ans de prison. 110 prisonnières politiques Mapuche sont actuellement enfermées dans les prisons coloniales chiliennes. (indymédia nantes)

Grèce. Suite à leurs condamnations fin avril dans l'affaire d'Ambelokipi à des peines respectives de 19 ans et de 8 ans de prison, Marianna et Dimitra ont été transférées à la prison de Thèbes pour y poursuivre leur peine - les éloignant ainsi du mouvement anarchiste, de leurs familles et de leurs amis. Elles ont fait appel de leurs condamnations, mais il peut se passer un an ou deux avant que celui-ci n'ait lieu. (crimethinc)

Grèce. Suite à l'expropriation d'une banque à Kato Tithoréa en Grèce le 11 mai dernier, 8 anarchistes se sont fait arrêter, 6 ont été transférés et éparpillés dans plusieurs prisons fin mai et 2 relâchés sous contrôle judiciaire. (attaque)

USA. Le prisonnier anarchiste Michael Kimble a publié une déclaration dénonçant les conditions de travail des détenus du centre pénitentiaire de Fountain, Alabama, dont les salaires (2\$/jour) n'ont pas été versés depuis mars 2026, et appelle à une mobilisation en solidarité. (instagram)

USA. Sarah George, incarcérée en détention provisoire depuis le 25 février, passera en procès à la mi-juillet pour une tentative d'incendie d'un bâtiment du Department of Homeland Security (DHS) et de l'ICE. (dingueries)

Espagne. L'anarchiste Gabriel Pombo Da Silva, qui a déjà fait 30 ans de prison, est sous mandat d'arrêt italien pour apologie du terrorisme, suite à un procès où il a été condamné à 2 ans de prison en son absence. En mai, un juge espagnol a donné le feu vert pour son extradition sous certaines conditions, ordonnant son arrestation puis contrôle judiciaire. (dark nights)

Italie. Lors du procès de six compas inculpés pour des faits ayant eu lieu lors de la mobilisation contre le 41-bis, le prisonnier anarchiste Alfredo Cospito a pu témoigner en vidéoconférence depuis la prison de Bancali et faire une déclaration, disponible en brochure sur le site Attaque. (attaque)

Belgique. Après plus de 7 mois de détention préventive, T. est enfin sorti de la prison de Haren. Il a été condamné pour incendie volontaire de propriétés mobilières d'autrui avec circonstances aggravantes (faits commis la nuit) à 40 mois de prison assortis d'un sursis pour les mois suivant la première année et 1 600 € euros d'amende. Soit 1 an ferme et 28 mois de sursis. Cela correspond à l'incendie de trois voitures de police à Ixelles, le 10 novembre 2025. La peine ayant été effectuée pour plus d'un tiers, il est dehors sans aucune restriction. Le procureur comme la défense ont un mois pour faire appel. À bas la justice, les flics et les prisons, Liberté pour toustes ! (stuut.info)

France. Yssoufou Traoré a été condamné pour "outrage, rébellion et violences" à 8 mois de prison aménagés sous bracelet électronique et 4000€ de dommages et intérêts à payer aux flics. En 2023, lors d'une marche d'hommage à son frère Adama - assassiné par des flics en 2016, il aurait résisté et tenté d'échapper à l'agression violente d'une unité de la Brav-M.

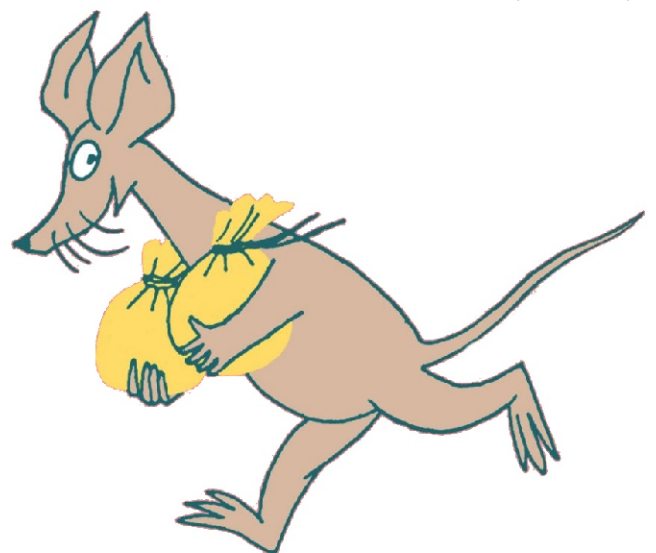
(instagram)

Belgique. Mercredi 10 juin, à 5h du matin, 19 perquisitions ont été menées partout en Belgique par la police judiciaire fédérale dans le cadre d'une enquête relative à la cinquième édition de l'action d'écologie de masse Code Rouge, du 28 février 2025. Au total, 15 personnes ont été arrêtées, 6 ont été déférées devant le juge d'instruction, 2 placées sous surveillance électronique.

(bruxelles dévie, stuut.info)

Allemagne. Daniela Klette, ancienne membre présumée de la Fraction Armée Rouge (RAF), a été condamnée fin mai à 13 ans de prison pour une série d'attaques et expropriations contre des transports de fond et supermarchés destinées à financer la clandestinité. Un second procès est à venir pour des actions revendiquées par la RAF.

(stuut.info)



Solidarité avec les prisonnières Kanak déportées !

Une quasi-centaine de prisonnières Kanak déportées vers la France sont toujours enfermées dans les prisons coloniales françaises tandis que d'autres ont pu sortir, certains devant rester en France tandis que d'autres tentent de rentrer en Kanaky à leurs frais. Le Comité Justice et Liberté pour Kanaky dispose d'une caisse de solidarité internationaliste, anticolonialiste et anticapitaliste pour les différentes dépenses en soutien à ces prisonnières, qui restent nombreuses (frais de défense juridiques, soutien matériel aux prisonniers, soutien aux familles, démarches légales...). Il est toujours possible d'y faire un don sur helloasso :

<https://www.helloasso.com/associations/comite-justice-et-liberte-pour-kanaky/collectes/justice-et-liberte-pour-kanaky?>

Condamnations terroristes dans l'affaire des Filton 25 au Royaume-Uni

Publié sur dingueries à partir de sources instagram

Le 12 juin 2026, quatre militantes de l'affaire dite des Filton 25 ont été condamnées à des peines de prison aggravées par une qualification liée au terrorisme retenue par le juge (c'est-à-dire qu'ils et elles ont été condamnés sous des inculpations sans aucune charge terroriste par un jury, et que le juge a de lui-même ajouté la qualification terroriste après la décision du jury, le procureur ayant décidé de les poursuivre sans charge terroriste pour éviter une relaxe par un jury). Les condamnations prononcées sont de six ans de prison pour Lottie, six ans pour Ellie, cinq ans et huit mois pour Fatema Zainab, et huit ans et huit mois pour Sam. Deux autres militantes, Joey et Jordan, ont été relaxés dans le même procès. Les six militantes avaient toutes été relaxés dans un premier procès, avant que le gouvernement et des lobbys poussent et forcent pour un nouveau procès, suivis par le Ministère de la Justice qui passera au-delà de toute procédure.

À leur libération, les quatre militantes seront officiellement classées comme terroristes et soumises à un régime de surveillance renforcé pouvant durer jusqu'à quinze ans.

Les militantes sont poursuivies des pour une action directe contre une usine d'Elbit Systems en août 2024 qui a permis de détruire 40 drones israéliens en seulement 20 minutes. Plusieurs types de drones ont été détruits, et tous auraient été utilisés par Israël pour massacrer et perpétuer son génocide des Palestiniennes. L'action a causé plus de 1,2 millions de livres sterling de dégâts.

Un second procès a débuté le 15 juin, prévu pour durer autour de six semaines, et concerne 8 des Filton 25. Il est possible de trouver des informations pour écrire aux Filton 25 - sauf ceux condamnés avec des qualifications terroristes qui ne pourront bientôt plus recevoir de lettres - sur le site ou le compte instagram du comité de soutien des Filton 25.

Opération répressive anti-anarchiste en Italie

Compilé de attaque, dingueries, il rovescio

À environ 5 heures du matin, le 16 juin, a été menée l'énième opération répressive qui a frappé des nombreux.ses compas anarchistes, à différents endroits d'Italie. Le crime dont ils/elles sont inculpé.es est l'association subversive avec finalité de terrorisme (art. 270 bis du Code pénal). L'association serait en lien avec des sabotages, notamment de lignes ferroviaires, qui ont été menés à l'occasion de la dévastation des territoires de Milan et Cortina, connue aussi comme Jeux olympiques d'hiver.

La police a arrêté cinq personnes en détention préventive en prison et deux aux arrestations domiciliaires, avec bracelet électronique, et a mené de nombreuses perquisitions, dont une qui s'est soldée en l'expulsion du squat Bencivenga occupato à Rome. Deux personnes ont ensuite été arrêtées pour le crime de « terrorisme par les mots » - soit des brochures trouvées pendant les perquisitions. Des compas lancent un appel à la solidarité les journées du 10 au 12 juillet, à l'occasion d'audiences sur le maintien ou non des détentions provisoires.

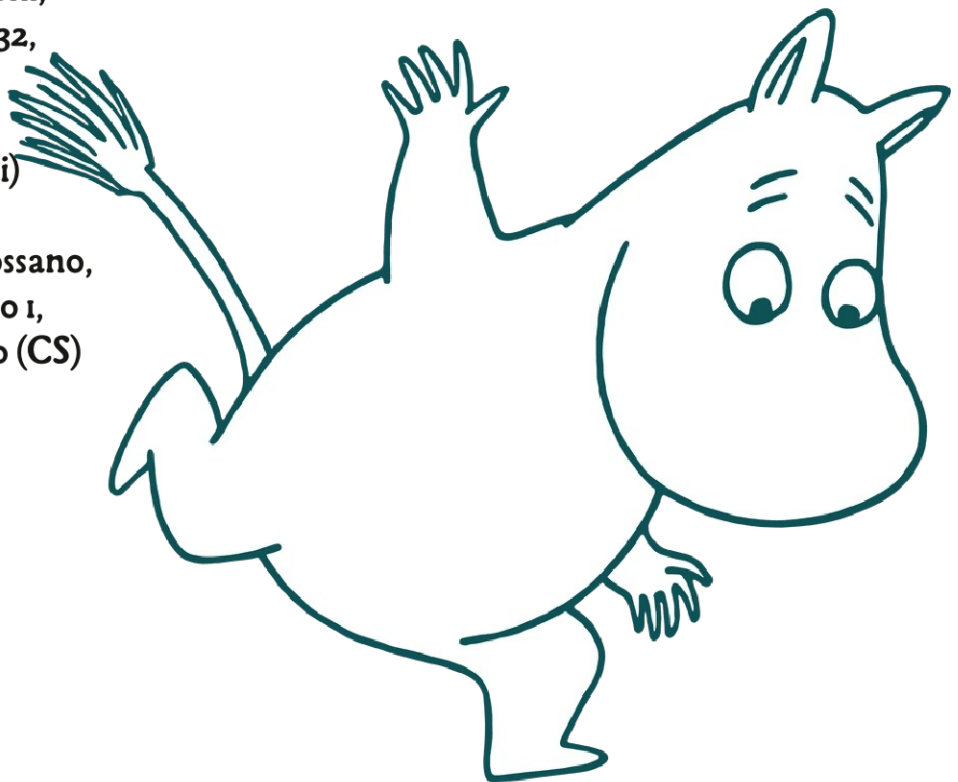
Pour leur écrire :

Pietro Rosetti
Stefano Marri
Casa Circondariale di Terni,
Strada delle Campore n. 32,
05100, Terni (TR)

Francesco Benedetti (Bibi)
Andrea Toniolo (Toni)
Casa Circondariale Di Rossano,
Contrada Ciminata Greco 1,
87064 Corigliano Rossano (CS)

Nico Aurigemma
Arnau Vallet Casadevall
Regina Coeli,
via della Lungara 29,
00165, Roma

Micol Marino
C.C. Rebibbia femminile,
via Bartolo Longo,
92 00156 Roma



Mois d'action et de solidarité avec Jakhi McCray

Compilé de dingeries, instagram, secours rouge

Le Comité de solidarité avec Jakhi McCray appelle à un mois d'actions entre le 14 juin et le 21 juillet pour soutenir le militant anti-impérialiste poursuivi au niveau fédéral pour avoir incendié une douzaine de véhicules de la NYPD durant l'été 2025. Visé par un mandat d'arrêt signé le 14 juin 2025, Jakhi McCray s'était rendu aux autorités le 21 juillet 2025 après plusieurs semaines de traque policière. Il encourt désormais une peine de cinq à vingt ans de prison fédérale, et est actuellement placé sous bracelet électronique depuis 11 mois. Un an après, le comité appelle à un mois d'action et invite les soutiens à organiser des collectes de fonds, ateliers contre la répression, séances d'écriture de lettres, collages d'affiches ou déploiements de banderoles.

On peut lui écrire par mail à writetojakhi@proton.me, ou à l'adresse suivante :

Jakhi McCray

PO Box 330476, Brooklyn, NY 11233, Etats-Unis

Le 7 juin 2026, Jakhi a publié une lettre nommée « Lettre d'un hors-la-loi : 9 mois plus tard » où il revient sur les événements ayant suivi son arrestation.

Cela fait neuf mois depuis que je me suis rendu au FBI. Je me suis rendu après trois perquisitions, une campagne de propagande de l'Etat fasciste et de ses alliés pour me décrire comme un terroriste anarchiste, et une chasse à l'homme inter-états impliquant la police locale, plusieurs départements du NYPD, et plusieurs unités fédérales dont je ne me rappelle pas des acronymes. C'est drôle de penser à tout ça, et à quel point c'est bizarre qu'autant de choses sont arrivées, et en même temps c'est comme si pas grand chose s'était passé. Je suis à l'université, et je vais à des soirées, et je passe du temps avec ma copine et mes amies comme n'importe quel autre personne de 22 ans, la seule différence étant que ce bracelet électronique sur ma jambe me crie d'être à la maison à 20h et d'être rechargé deux fois par jour. Je suis dans la maison dans laquelle j'ai grandi, la même que les fédéraux ont envahi avec des fusils d'assault et des ordres criés à ma famille. Je suis de retour à partager une chambre avec mon petit frère, à se chamailler avec lui et mes frères et soeurs – sauf que cette fois, ils ont davantage de choses sur lesquelles se moquer de moi avec le « tu vas aller en prison hahahaha ». Mes jours se résument à faire du sport, lire, regarder des films, et scroller sur Instagram. Et je suis probablement l'incendiaire le plus « chronically online » qui ait existé. C'est drôle de lire les choses sur moi qui sont sur Internet. Les bolosses sionistes sur Twitter sont convaincus que je suis un agitateur anarchiste avec des mommy issues qui rêve d'une communauté. Je suis là pour donner tort aux haters : je ne suis pas un anarchiste !

Blagues à part, c'est fou que je puisse encore respirer l'air avec vous toustes plutôt que d'être enfermé dans une prison fédérale. Je me rappelle le matin où je me suis rendu, je me sentais un peu en paix. L'un de mes avocats (dédicace à Ron) était certain que je n'allais pas pouvoir sortir sous caution, et que j'allais passer une bonne partie de ma vie dans une cellule le temps que l'affaire avance. Même si cet avenir me paraissait bien pourri, il était

certain pour moi que ce serait mieux que le mois et demi de paranoïa, dépression, et confusion que j'ai ressentis pendant que les feds me cherchaient. 15 minutes avant, je suis rentré dans un Food Bazaar à Queens, où une dizaine d'agents fédéraux anti-terroristes m'attendaient. J'ai ouvert YouTube, mis un discours d'Andor, et l'ai utilisé comme modèle pour ma déclaration de reddition, destinée au mouvement. Avec beaucoup de chance, mon autre avocat a fait un énorme travail et m'a permis de sortir sous caution (dédicace à Sam). J'apprécie tout le monde qui m'a écrit pour m'envoyer des mots de soutien, et les éditeurs de Peoples' Senate Newsletter pour me laisser leur envoyer ce texte. Tout ce soutien m'apporte le même sentiment de calme qu'il y a neuf mois. Ouais, je vais aller en prison, mais je sais que tout se passera bien, vous êtes là pour moi. Maintenant, je dois juste m'inquiéter pour avoir mon diplôme, un travail, et un appartement. Je ressens comme si tout cela m'avait fait grandir de 40 ans, lowkey ça devrait être pris en compte quand on va me condamner... hum, hum, le juge, hum, hum, la liberté conditionnelle, hum, hum, le procureur.

Dans ma première lettre, j'ai dit que je n'avais pas peur, et que je n'avais jamais eu peur. Je veux revenir là-dessus parce que ce sont de sacrées conneries. J'avais peur de ne plus jamais revoir les gens que j'aime, peur que ma famille souffre à cause de mes actes, peur d'être complètement dépassé par les événements. J'ai toujours peur, vous savez, à l'idée de faire les 20 ans de prison complets, que ma maison puisse être à nouveau perquisitionnée, que les gens de ma ville chuchotent sur mon compte dans mon dos. J'ai appris que la chose la plus révolutionnaire qu'on puisse faire n'est pas de prétendre qu'on n'a pas peur, mais de continuer à avancer malgré elle jusqu'à ce qu'elle ne soit plus un obstacle, mais un rappel de ce contre quoi on se bat. J'ai peur que les fascistes détruisent tout ce que j'aime, mais je continue à m'organiser contre eux parce que je ne veux pas que ma petite sœur ait un jour peur de la même manière que moi. La peur est faite pour être maîtrisée, retournée contre l'entité qui cherche à vous opprimer.

Dans ma déclaration de reddition, j'ai dit que ce que je traversais n'avait rien de nouveau. Les Noir.e.s continuent d'être battu.e.s, lynché.e.s et déshumanisé.e.s. Le racisme anti-Noir persiste dans nos communautés et nos mouvements. Mais mon peuple est toujours là, devenant plus fort malgré tout, et construisant nos propres infrastructures et réseaux pour nous protéger, de Lincoln Heights à Philadelphie. L'ICE continue de sévir, bénéficiant désormais de l'immunité accordée par les alcooliques du parti Turning Point au pouvoir, mais les Haïtiens, les Latinos, les Somaliens, les Palestiniens et toutes les communautés immigrées construisent des réseaux de réponse rapide et des communautés d'entraide pour riposter. Ils ont survécu à l'ICE sous Obama, Clinton et Bush, et ils survivront sans aucun doute à ces enfoirés. J'ai rencontré tant de révolutionnaires et d'ancien.ne.s prisonnier.e.s ces dernières années, mais les personnes les plus fortes que je connaisse restent les membres ordinaires des communautés noires et métissées.

Nos communautés prennent des coups et ripostent toujours plus fort. La répression contre laquelle nous nous mobilisons quand elle s'attaque à notre mouvement est juste ce

qui arrive quotidiennement aux communautés policiées. Quand nous sommes scandalisé.e.s que nos camarades soient désigné.e.s comme des « terroristes Antifa » pour une manif bruyante, pensons aux raids de gangs dans le Bronx il y a 10 ans, ou celui qui a eu lieu ce mois d'Avril. L'Etat invente constamment des connexions ridicules pour nous envoyer, nous les indésirables, dans les camps d'esclaves. Les gens sont criminalisé.e.s pour possession de zines antifascistes et anarchistes, mais je me rappelle de l'homme libéré [de l'esclavage] Samuel Green qui a fait huit ans de prison pour possession du livre « Uncle Tom's Cabin » pendant l'Amérikke esclavagiste. Je me rappelle de Kenneth Olivier, qui était déjà en prison et a été envoyé à l'isolement pendant quasiment une décennie pour possession d'un exemplaire de Blood in My Eye de George Jackson. Les gens comme Kenneth sont ma boussole. Les personnes piégées dans la prison de l'ICE de Delaney Hall. Les enfants à la prison de l'Ice de Dilley au Texas. Je sais que je sortirai un jour, mais je ne serai pas libre tant qu'ils ne seront pas libres. Si ils ne sont pas des prisonnier.e.s politiques, alors je ne veux pas en être un non plus. Si ils ne méritent pas de soutien, je n'en mérite pas non plus.

J'aimerais finir avec un poème. Merci à tout le monde pour votre gentillesse, on se reparle bientôt. :)

Avec amour – Jakhi

Sometimes
There is only bullets and hate
self-sacrifice
disembled bodies
and blood –
And all i can see are
the lines of
cruelty on
our face.
But when I think of you,
Sister,
and remember how you
loved the people
and
fought the struggle
I know what you would say now –
« You don't cry for me
but for yourselves –
That's bullshit!
Why do you only talk of dying for
Revolution?
Live for it! »



(Anonyme, en hommage aux premier.e.s martyrs des Weather Underground)

Libérez Ali !

Publié par le comité de soutien à Ali sur instagram

Le lundi 8 juin, la cour d'appel de Paris a confirmé le prolongement de 6 mois de la détention préventive d'Ali, réfugié palestinien incarcéré depuis plus de deux ans, sur la base d'accusations israéliennes. Il reste ainsi incarcéré à la prison d'Osny, qui est insalubre et fait subir des traitements inhumains et dégradants aux prisonniers (130 détenus dorment sur des matelas au sol, pas de douche quotidienne pendant la canicule, insectes, fuites, surveillance permanente, eau non potable, négligences médicales...).

Il a récemment publié deux lettres, le 05 juin et le 22 juin. On peut lui écrire en contactant le comité de soutien pour libérer Ali.

Salutations à toutes les personnes libres, mes salutations à vous toutes et tous. Salutations à chaque personne qui croit encore que l'injustice n'est pas une fatalité et qu'aucune nation ni autorité n'a le droit ni le pouvoir d'écraser la dignité humaine. Salutations à la Palestine opprimée, à ses enfants qui n'ont jamais vécu ne serait-ce qu'une journée normale et qui n'ont jamais pu connaître les droits les plus élémentaires de l'enfance : Pas de sécurité, pas de foyer, pas d'avenir clair... seulement la peur, le blocus et la mort qui les attend chaque matin.

Je suis votre frère Ali, le Palestinien.

Depuis plus de deux ans aujourd'hui, je suis détenu dans les prisons françaises. Deux années de souffrance, de douleur et d'interrogations. Chaque jour, je me demandais : comment un pays peut-il devenir complice de l'injustice infligée à une personne qui s'est tournée vers lui en quête de protection ?

Je suis un homme dont il a été reconnu qu'il était menacé et persécuté par Israël, et pourtant... À la demande d'Israël lui-même, j'ai été emprisonné et séparé de mes enfants. Je n'aurais jamais imaginé, alors que je cherchais la sécurité, que l'entité qui a tué mon frère et m'a privé de mon enfance serait la même qui déciderait de mon sort, même par delà les frontières. En prison, j'ai appris une chose amère : Il suffit d'être Palestinien pour devenir suspect. Mais aujourd'hui, je ne suis pas ici pour demander la pitié de qui que ce soit. Je suis ici pour dire que le peuple palestinien mérite de vivre, mérite la justice. Que nous méritons de vivre auprès de nos enfants sans peur, sans blocus, sans être traité comme des criminels simplement parce que nous sommes nés Palestiniens.

Nous ne demandons pas l'impossible. Nous demandons ce que tout être humain sur cette planète demande : La liberté... La dignité... Et la justice. Et si ce monde a perdu une partie de son humanité, nous sommes ici aujourd'hui pour lui rappeler que l'humanité vit encore dans la voix des femmes et des hommes libres. Liberté pour la Palestine... Miséricorde pour les martyrs... Et dignité pour tous les opprimés.

Votre frère Ali, prisonnier palestinien sur les terres françaises

Ô monde injuste, ne te suffit-il donc pas de voir les corps déchiquetés de nos enfants pour que ta conscience s'éveille ? Quelle est la faute d'un peuple né sur sa propre terre, qui se retrouve accusé simplement d'exister, assiégé jusque dans ses rêves et privé de son droit à la vie ? Au nom de quelle loi les peuples sont-ils punis pour leur attachement à leur patrie ? Et au nom de quoi justifie-t-on le meurtre d'enfants, la destruction de maisons et la privation des droits les plus élémentaires de l'être humain ?

Aujourd'hui, nous sommes confrontés à une tragédie qui ne met pas seulement à l'épreuve la capacité des êtres humains à endurer la souffrance, mais aussi la sincérité des valeurs dont le monde se réclame.

Alors que les discours sur la liberté, la justice et les droits humains se multiplient, nos enfants continuent d'être extraits des décombres, des mères continuent de faire leurs adieux à leurs fils et filles, et des familles entières cherchent encore la sécurité au milieu de la peur et de la destruction.

Nous demandons au monde : comment les images d'enfants tués peuvent-elles devenir une simple actualité passagère ? Comment les scènes douloureuses liées aux prisonniers peuvent-elles se répéter jour après jour sans ébranler la conscience humaine ? Le sang de certains aurait-il moins de valeur que celui des autres ?

Nous ne demandons ni pitié ni compassion éphémère. Nous réclamons des droits garantis par notre humanité commune avant même de l'être par les lois : notre droit à la vie, le droit de nos enfants à la sécurité et le droit de notre peuple à vivre dignement sur sa terre.

L'histoire nous a appris que l'injustice ne dure jamais éternellement et que les peuples attachés à leur droit à la vie ne peuvent être brisés, quelles que soient les épreuves. Mais elle nous a également appris que le silence face à une tragédie n'est pas une position neutre ; il contribue à ce que celle ci continue.

C'est pourquoi nous élevons aujourd'hui notre voix, non seulement pour raconter la douleur, mais aussi pour rappeler que derrière chaque chiffre se trouve un être humain, derrière chaque martyr une histoire, et derrière chaque enfant un rêve qui méritait de vivre.

Une question demeure alors suspendue à la conscience du monde : Quand notre droit à la vie deviendra-t-il une cause humaine qui ne peut plus attendre ? Et quand nous regardera-t-on comme des êtres humains qui méritent de vivre, de rêver et de connaître la sécurité, comme tous les autres peuples de la Terre ?

Votre frère Ali, prisonnier palestinien sur les terres françaises

L'empereur est nu !!

Traduit d'Indymedia NL

Le 19 septembre 2025, Pepijn, âgé de 55 ans, a tenté de mettre le feu à l'ambassade d'Israël à la Haye, aux Pays-Bas. Malheureusement, il a été arrêté avant d'avoir pu mener son projet à bien et a été condamné le 8 juin 2026 à 26 mois de prison (dont 10 de sursis, sous conditions de travail). On peut lui écrire une lettre à l'adresse ci-dessous :

Pepijn Koops (13052956, 29/12/1970)
p/a P.I. Alphen aan den Rijn, afdeling West 2B (cel 26)
Eikenlaan 36
2404 BR Alphen aan den Rijn

Suit la déclaration de Pepijn devant le tribunal à l'occasion de son procès, qu'il n'a pas été autorisé à lire en intégralité :

Mesdames et Messieurs,

Le pire crime que l'humanité soit capable de commettre est le génocide. Il a fallu le plus grand génocide, celui qui a eu lieu pendant la Seconde Guerre mondiale, l'Holocauste, pour que le monde en prenne conscience. Il nous a enseigné : « Plus jamais », « Nie wieder », « Nooit meer » – c'est ainsi qu'a été conclu l'accord sur la prévention du génocide, qui s'est malheureusement révélé n'être pour l'essentiel qu'une rhétorique creuse. Les survivant.es d'Auschwitz qui sont rentré.es aux Pays-Bas après la Seconde Guerre mondiale ont été accueilli.es avec hostilité. À la même époque, les Pays-Bas commettaient eux-mêmes des crimes de guerre contre le peuple indonésien. Au cours des deux dernières années et demie, les Pays-Bas ont assisté, en direct à la télévision, au déroulement d'un nouveau génocide. Les victimes sont les Palestinien.nes, l'auteur est Israël (à ne pas confondre avec la communauté juive religieuse). Les Pays-Bas considèrent Israël comme une nation amie et entretiennent avec des liens étroits, notamment économiques. Le massacre qui se poursuit depuis déjà deux ans et demi a été précédé par plusieurs décennies durant lesquelles les Palestinien.nes ont été marginalisé.es, humilié.es, opprimé.es et spolié.es par l'État israélien. Au cours de cette longue période, la population palestinienne a résisté de toutes les manières possibles : par des négociations de paix, en faisant preuve d'une résilience extraordinaire, et oui, également par la force. La raison pour laquelle les organisations palestiniennes ont été qualifiées d'« organisations terroristes ». L'État israélien est responsable de plus de morts parmi les civils que le Hamas, le Hezbollah et les Houthis réunis, et pourtant personne ne qualifie l'État israélien d'organisation terroriste...

Après le génocide, le crime le plus grave devrait être : soutenir, aider et encourager quiconque commet un génocide. Ou simplement détourner le regard et abandonner les victimes à leurs bourreaux.

Qu'ont fait les Pays-Bas pendant qu'ils observaient ce qui se passait à Gaza et en Israël ?

Notre Premier ministre n'a cessé de répéter qu'Israël « a tout à fait le droit de se défendre » ; les investissements en Israël et les échanges commerciaux avec ce pays n'ont pas été sanctionnés par un boycott.

Le président israélien Herzog, qui avait auparavant inscrit son nom et des messages de mort sur une bombe destinée à être larguée sur Gaza, a reçu un accueil chaleureux de la part du roi Willem-Alexander lors de l'inauguration du musée de l'Holocauste à Amsterdam – l'artisan du génocide devant un monument qui commémore le génocide !

Les hooligans du club de football israélien Maccabi, qui ont été vus en train de scander les slogans les plus répugnants à l'encontre des Palestinien.nes et qui ont attaqué des militant.es pour la paix, ont été protégés par la police contre la colère des habitant.es d'Amsterdam. Ces habitant.es d'Amsterdam ont ensuite été qualifié.es d'antisémites par leur propre maire.

Les manifestant.es et militant.es opposé.es au génocide à Gaza, comme ceux de la commémoration du 4 mai par exemple, sont présenté.es comme des « antisémites » et placé.es sous surveillance, tandis que ceux qui continuent de minimiser le génocide sont libres d'aller et venir à leur guise.

Les Pays-Bas, qui abritent la Cour pénale internationale (CPI) à La Haye, ne font aucun effort pour protéger les procureurs et les collaborateurs de cette cour, ceux qui ont eu le courage de délivrer des mandats d'arrêt contre des ministres israéliens (dont Netanyahu), face aux tentatives sans précédent de représailles de la part d'Israël et des États-Unis ;

Alors que les Pays-Bas critiquent le cessez-le-feu entre la Russie et l'Ukraine, au grand dam du médiateur Donald Trump, cela ne s'applique certainement pas au cessez-le-feu imposé aux Palestinien.nes le 10 octobre dernier par ce même médiateur, qui n'est pas vraiment impartial ;

Ce n'est qu'après des débats stériles et interminables que le gouvernement néerlandais a décidé, à contrecœur, d'accueillir cinq enfants palestiniens aux Pays-Bas pour qu'ils y reçoivent des soins médicaux.

PAYS-BAS : HONTE À VOUS !!!

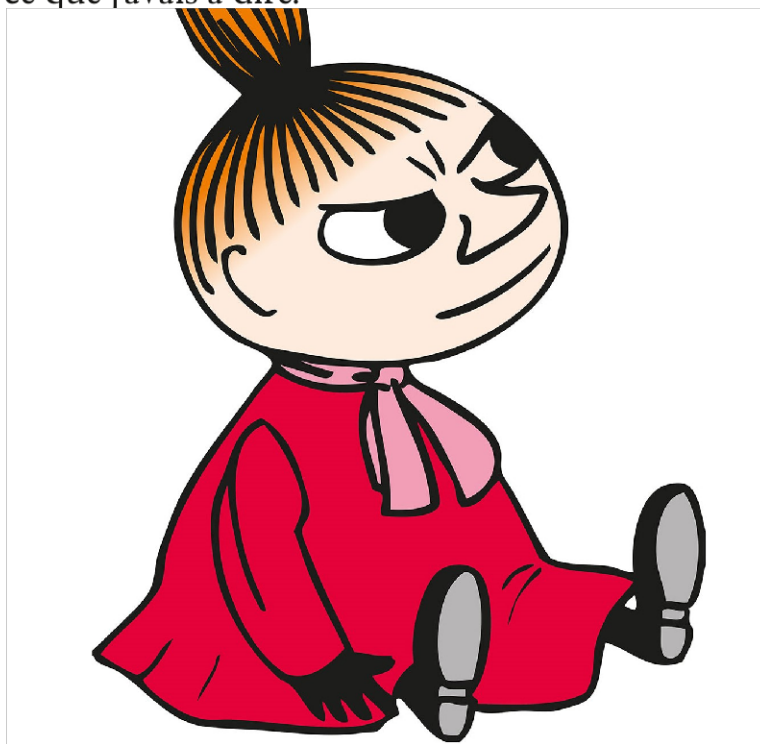
Si c'est cela que les Pays-Bas considèrent comme la justice, alors c'est une insulte aux 6 millions de victimes de l'Holocauste ; si cela passe pour de la justice, alors la loi néerlandaise ne vaut RIEN à mes yeux. Et c'est précisément pour cette raison que j'ai choisi de ne plus me laisser perturber par ces lois sans valeur. C'est pourquoi, en toute franchise, j'ai décidé de mener une attaque symbolique contre l'ambassade d'Israël. Résultat : j'ai été arrêté et je suis détenu en attente de mon procès depuis déjà 9 mois. À cause de cette détention préventive, j'ai notamment perdu mon logement et mon emploi ;

on m'a également réduit au silence de manière délibérée et empêché d'exprimer mes opinions. On prétend que j'ai été radicalisé et on m'a soumis à des tests psychologiques pour tenter de comprendre mon « comportement inexplicable ». Presque tout le monde désapprouve ce que j'ai fait, ou du moins émet de sérieuses réserves à ce sujet.

Mais je vous le dis : j'ai de sérieuses réserves quant à ces très nombreuses personnes qui regardent, qui voient, mais qui choisissent de continuer leur chemin. C'est cela que je rejette. Je pense que ma réaction face au génocide qui se déroule à Gaza devrait susciter moins de questions sur mon bien-être psychologique que l'attitude d'indifférence et de déni pur et simple de la réalité affichée par beaucoup aux Pays-Bas et par ce gouvernement. Vous feriez mieux de leur faire passer des tests psychologiques. À quel point trouvez-vous vraiment radical que j'exige de mon gouvernement qu'il prenne clairement position contre le génocide et qu'il agisse en conséquence ? Et que, lorsque mes demandes restent sans réponse, j'amplifie mes propos en recourant à un niveau de violence tout à fait limité contre un bâtiment ? N'est-ce pas simplement le devoir de mes concitoyens et moi-même d'agir, maintenant que notre gouvernement se rend complice d'un génocide ? On m'accuse également de porter atteinte à l'ordre juridique. Faites-vous peut-être allusion à ce même ordre juridique qui a ignoré, non – qui a contribué à ce qu'un génocide ait lieu ? Dans ce cas, vous avez tout à fait raison : c'est précisément cet ordre juridique que j'avais l'intention de bousculer. Car ce n'est pas de l'« ordre », c'est du désordre.

Mesdames et Messieurs, je ne regrette pas mes actes. J'ai agi en accord avec ma conscience, je pourrai regarder dans les yeux mes petits-enfants, qui devront continuer à vivre dans ce monde. Vous pouvez me punir aussi sévèrement que vous le souhaitez pour ce que j'ai fait, mais sachez que si vous le faites, il n'y a pas de « justice » dont on puisse parler ici.

J'ai dit ce que j'avais à dire.



Pepijn, La Haye, le 8 juin 2026

Nouvelles des prisonnières anarchistes du 1er mai 2026 à Bandung, Indonésie

Traduit de dark nights et Palang Hitam Anarkis, juin 2026

Suite aux émeutes à la manifestation du 1er mai à Bandung, en Indonésie, 13 anarchistes ont été arrêtés début mai. L'un d'entre eux, Mpe, a été désigné par les flics comme "meneur des anarchistes du sud de Bandung", accusé de coordonner des actions incendiaires, de destruction de biens, et de financement de l'émeute, et est depuis poursuivi sous le coup de la loi anti-terroriste. Il a été placé à l'isolement et les flics l'ont empêché d'avoir un avocat de son choix pendant 3 semaines. Palang Hitam International, organisation Anarchist Black Cross d'Indonésie, a lancé une campagne de levée de fonds et a pu lui fournir un avocat, qui a pu le sortir des griffes de l'unité anti-terroriste Densus88. Elle appelle à la solidarité pour lever des fonds afin de payer et couvrir les dépenses de cet avocat, qui représente de nombreuses compagnonnes anarchistes - dont des prisonnières de l'affaire Chaos Star, montée par l'Etat contre plusieurs dizaines d'anarchistes, qui pour certaines sont toujours en prison suite à leurs procès. Palang Hitam continue de chercher à localiser d'autres anarchistes qui ont été arrêtés, notamment suite aux émeutes du 1er mai, et sont pour certaines toujours privées d'avocat, et ce particulièrement dans les plus petites villes.

Pour participer à cette solidarité financière, Palang Hitam peut être contacté à l'adresse mail suivante : palanghitam@riseup.net

On peut aussi trouver l'adresse de nombreuses prisonnières à qui écrire dans la brochure "Chaos dans l'Archipel de Feu" et sur le site Attaque.

Extrait d'une lettre ouverte des détenues anarchistes du 1er mai à Bandung :

Derrière les dossiers d'affaires, les titres de journaux, et les étiquettes qui circulent, il y a des êtres humains qui attendent jusqu'au plus petit signe du monde extérieur - un monde qui préfère regarder ailleurs quand le spectacle l'exige. Nous remercions les compas à travers l'Indonésie et le monde entier qui continuent de se rappeler de nous, nous envoient leur soutien, et s'assurent que nos noms ne disparaissent pas simplement dans les abysses de l'amnésie sociale.

Peut-être que nous n'avons pas toujours raison. Peut-être que nous ne gagnons pas toujours. Mais même celles et ceux qui sont accusées, détestées, et abandonnées ont toujours les mêmes droits devant la loi - ou, en tout cas, ils devraient, si le mot "justice" doit garder une quelconque signification au-delà du spectacle.

Alors, nous continuerons de le rappeler à toutes : Une justice qui n'existe que pour celles et ceux qui sont appréciées, acceptées, et intégrées n'a rien d'une justice. Ce n'est qu'un énième instrument du spectacle, un autre mécanisme de contrôle qui se fait passer pour de la morale. Nous ne gagnons pas toujours. Mais nous sommes toujours présentes. Longue vie à l'Anarchie !

Condamnations terroristes à des dizaines d'années de prison dans l'affaire Prairieland

Compilé de dingeries, DFW Support Committee, instagram, rebellyon, juin-juillet 2026

Le 4 juillet 2025 avait lieu une manifestation de soutien aux prisonnier-es migrant-es du centre de détention de Prairieland à Alvarado au Texas. L'objectif est d'allumer des feux d'artifice à proximité de la taule pour apporter de la solidarité aux 525 personnes détenues dans le centre. Des personnes taguent des voitures de gardiens sur le parking et une guérite, les pneus de véhicules gouvernementaux sont crevés et des caméras de vidéosurveillance éclatées. Un flic arrive sur scène et met en joue le groupe de personne et reçoit une balle dans l'épaule d'une manifestante planqué un peu plus loin dans les bois. S'en suit des poursuites de l'anti-terroriste, chapeautés et sous pression directe du gouvernement Trump qui en fait le procès "d'Antifa" suite à sa classification comme "organisation terroriste", qui ont donné l'affaire de Prairieland où 22 personnes sont poursuivies à la fois au niveau fédéral et par l'Etat du Texas.

Le 23 juin, huit personnes sont condamnées à des peines extrêmement lourdes de décennies de prison, correspondant à des peines à vie pour de nombreuses inculpés : Savanna Batten (50 ans), Zachary Evetts (50 ans), Autumn Hill (50 ans), Meagan Morris (50 ans), Maricela Rueda (70 ans) et Elizabeth Soto (50 ans) sont toutes condamnées pour émeute, soutien matériel à des terroristes, complot en vue d'utiliser des explosifs, et utilisation d'un engin explosif (des feux d'artifice). Benjaming "Champagne" Song est condamné en plus de cela pour tentative de meurtre sur un officier et l'utilisation d'une arme à feu dans le but de commettre un crime, montant sa peine à 100 ans de prison. Daniel "Des" Rolando Sanchez Estrada est uniquement condamné pour dissimulation de documents – de la littérature politique – et, avec Rueda, complot pour dissimuler des documents, prenant une peine de 30 ans. Depuis la condamnation, Des a été transféré à Fort Worth et le reste des inculpés ont été placés à l'isolement.

Le 1er juillet, la suite des peines fédérales tombent. Ines Soto est condamné à 50 ans pour les mêmes faits; Joy « Rowan » Gibson et Rebecca Morgan sont condamnées à 15 ans après avoir plaidé coupable dans un accord sans coopération avec le procureur; et 5 autres inculpés sont condamnés à des peines plus "légères" en raison d'accords de coopération avec le procureur (dont des entretiens et informations données aux flics qui ont pu mener aux arrestations plus tardives de certaines des inculpés) : Lynette Sharp et John Thomas à 9 ans et 2 mois, Seth Sikes à 6 ans et Nathan Baumann à 22 mois.

Les inculpés ont fait appel de ces décisions et sont aussi toujours poursuivis par l'Etat du Texas, et auront un second procès à ce niveau. D'autres inculpés sont uniquement poursuivis par le Texas et n'ont pas encore eu de procès, que l'état ne cesse de reporter malgré leurs demandes et droit à un procès rapide. Trois personnes ont encore été arrêtées et inculpées par l'état le 25 mars pour « activité criminelle » et « perturbation de la prosécution de terrorisme », et sont sortis sous caution depuis.

Pour leur écrire :

Daniel Rolando Sanchez Estrada #95099-511 (Des)

FMC Fort Worth, Federal Medical Center, PO Box 15330, Fort Worth, Texas, 76119

Zachary Evetts #202502013

Savanna Batten, #202502020

Cameron Arnold*, #202502023 (s'adresser à elle comme Autumn Hill)

Benjamin Hanil Song*, #202502108 (s'adresser à iel comme Champagne ou B)

Ines Soto, #202502008

Elizabeth Soto, #202502014

Bradford Morris*, #202502011 (s'adresser à elle comme Meagan)

Joy Gibson*, #202502016 (s'adresser à iel comme Rowan)

Maricela Rueda, #202502018 (Mari)

Samuel Fowlkes*, #202600038 (s'adresser à elle comme Lucy Fowlkes)

Rebecca Morgan, #202502109

Johnson County Jail, Texas, P.O. Box 247, Phoenix, MD 21131

* pour les prisonnières trans et non-binaires,
écrire l'état civil sur l'enveloppe mais s'adresser
à elleux par leur nom choisi partout ailleurs

Lettre de Champagne après sa condamnation à 100 ans de prison le 23 juin 2026 :

Je n'éprouve aucune haine. Je n'éprouve aucune haine contre personne. Je n'éprouve aucune haine contre les flics. Je n'éprouve aucune haine contre Trump. Je n'éprouve aucune haine contre les nazis. Mes croyances sont les suivantes :

Premièrement, nous devons nous aider les un-es les autres.

Secondement, nous devons nous protéger les un-es les autres.

Je ne veux jamais voir quelqu'un être blessé-e. Je ne veux pas voir de bonnes personnes, qui se mobilisent pour ce en quoi elles croient, se faire flinguer dans la rue. Ce que nous avons vu arriver à Renee Good et à Alex Pretti est mon pire cauchemar.

C'est la chose dont j'avais peur depuis longtemps, après avoir fait affaire à des officiers imprudents, à des officiers qui étaient des brutes, à des officiers violents. Mais la peur n'est pas de la haine. La tristesse n'est pas de la haine. Souhaiter que les gens vivent n'est pas de la haine.

Alors, quand j'étais dans la rue ce 4 juillet 2025, bien en vue avec des bandes réfléchissantes de sécurité et des vêtements haute visibilité, ce que j'ai vu en face de moi était mon pire cauchemar.

Quand j'ai vu le Lieutenant Thomas Gross arrêter de courir et pointer son arme dans le dos d'un-e manifestant-e en train de courir, sans arme, comme il l'a lui même témoigné – j'étais terrifié-e. En tant que moniteur-ice de tir et vétéran du Corps des Marines des États-Unis, j'ai vite compris ce que je voyais. Je sais ce que cela signifie quand une personne se penche en avant sur son pistolet, comme il a lui-même témoigné, en se préparant pour le recul.

Comme le montrent les preuves, je ne voulais blesser personne. Je n'ai jamais eu l'intention de blesser qui que ce soit. J'ai fait de mon mieux pour éviter de blesser qui que ce soit. Il est impossible de dire que j'ai tenté de tendre une embuscade ou de prévoir une quelconque violence. J'étais choqué-e, et surpris-e, et attristé-e. Je suis tellement reconnaissant-e pour ce qui n'est pas arrivé. Je suis tellement reconnaissant-e que nous ne fassions pas le deuil d'une autre mort, d'une autre tragédie. Un autre Alex Petti. Une autre Renee Good. Un autre Botham Jean. Un-e autre Manuel Terran. Une autre Atatiana Jefferson. Un autre Philando Castile.

22 personnes ont maintenant été arrêtées, ont été persécutées, ont été torturées, et tout ça pour quoi ? Pour rien.

Aucune de ces personnes n'a vraiment fait quoique ce soit.

Et aucune de ces personnes n'a quoi que ce soit à voir avec ce que j'ai fait.

Ce n'est pas normal. C'est une punition de masse. C'est une punition collective. C'est de la culpabilité par association. C'est une injustice.

En 1895, le sénateur américain et suprémaciste blanc Pitchfork Ben Tillman a donné un discours à la Convention Constitutionnelle de Caroline du Sud sur comment utiliser l'injustice pour prendre le pouvoir. Il a déclaré, « comment avons-nous retrouvé notre liberté ? Par la fraude et la violence. Nous avons tenté de vaincre cette majorité de 30 000 voix par des moyens honnêtes, ce qui était mathématiquement impossible. Après avoir enduré ces indignités pendant huit ans, la vie n'avait plus aucun sens. »

C'est ainsi que des hommes prennent le pouvoir sur d'autres. Par l'injustice, par la fraude et la violence.

Cette histoire a de l'importance car l'injustice a toujours été dangereuse. Elle ne nuit pas seulement à la personne qui est jugée au tribunal. Elle se répand. Elle apprend aux gens à avoir peur. Elle apprend aux gens que le gouvernement peut d'abord décider de qui est coupable, puis trouver des raisons plus tard.

Premièrement, ils ont dissimulé et caché des preuves.

Deuxièmement, ils ont interdit tous-tes les juré-es noir-es afin que personne ne questionne la police.

Troisièmement, ils m'ont dit que je n'avais aucun droit de me protéger ou de protéger qui que ce soit d'autre, et ils m'ont dit que je n'avais même pas le droit de dire les mots « légitime défense ».

Comme vous l'avez entendu pendant le procès, ils ont torturé leurs propres témoins. Des citoyen-nes américain-es ont été torturé-es et terrorisé-es et ont subi des négligences médicales. Au fait, trois personnes sont mortes en prison la semaine dernière. Et maintenant, une personne de 24 ans a eu une crise cardiaque. Une femme de 58 ans a déclaré qu'elle mourrait dans cette affaire. Des mères, des pères, des professeur-es, des étudiant-es, des travailleur-euses dans la livraison, des programmeur-euses et des ingénieur-es ont été persécuté-es et torturé-es dans cette affaire.

Des personnes sont traitées comme si leur vie ne comptait pas. Tout cela dépasse ma seule personne. Je sais que je suis la personne qui se tient ici. Je sais que je suis la personne jugée ici. Mais je sais aussi qu'une telle affaire peut être un avertissement pour le reste du monde : que si l'on prend la parole, que si l'on manifeste, que si l'on essaie de protéger quelqu'un, que si l'on est associé-e à la mauvaise idée, on peut être transformé-e en un symbole plutôt que traité-e comme un-e être humain.

Rien ne m'attriste plus que quand je pense à toutes ces personnes, à leurs familles et leurs communautés, et à combien elles ont souffert, et à quel point elles ont été traitées injustement – tout comme moi.

Tout ce qu'ils me prennent à moi, ils vous le prennent aussi.

C'est peut-être 22 inconnu-es aujourd'hui, mais ce sera vous demain.

Le 9 juin de cette année, le Président du Centre juridique de lutte contre la Pauvreté dans le Sud a témoigné que la haine avait investi le gouvernement. Qu'elle était devenue le gouvernement. La haine est juste là.

Le gouvernement, dans sa requête secrète de me condamner à perpétuité, me désigne comme l'incarnation d'Antifa. Qu'est-ce que cela signifie ? Je ne suis membre d'aucun groupe appelé Antifa. Je ne suis membre d'aucune organisation terroriste. Il n'y a aucun groupe qui s'appelle Antifa. Tout le monde le sait, mais ce gouvernement est tellement aveuglé par la haine, qu'ils ont arrêté 22 bonnes personnes pour rien du tout. Ils veulent me faire disparaître avec une idée. Et cette idée, qu'ils haïssent, est l'idée même d'être contre le fascisme.

Quel genre de personne n'est pas contre le fascisme ?

Quel genre de personne n'est pas contre la haine et la guerre et le génocide et les camps de concentration que les nazis ont apporté au monde ?

Quel genre de personne n'est pas d'accord avec « aucun roi » ou « aucun Führer » ?

La haine s'est propagée au gouvernement. Désormais, cette haine prend le pouvoir sur moi. Elle prend le pouvoir sur vous, sur vos mots et vos idées.

Quand serez-vous appelé-e terroriste, vous aussi ?

Quand ils ont assassiné Renee Good et Alex Pretti, ils sont allés à la télé et les ont désigné-es comme terroristes le jour-même, moins d'une heure après les avoir tué-es.

Quand est-ce que cela vous arrivera ?

Quand j'étais dans ma ville, à Dallas, pendant 11 jours, j'avais peur d'être tué-e à tout moment par un gouvernement que je considère haineux et vindicatif. Je n'ai pas fui pour échapper à mes responsabilités. Je suis resté-e parce que je voulais survivre assez longtemps pour faire la bonne chose.

Je n'ai pas peur pour moi-même. J'ai peur pour vous tous-tes.

Que ferez-vous en cette période marquée par de grands échecs et de grandes injustices ?
Que ferez-vous ?
Comment allez-vous vous aider les un-es les autres ?
Comment allez-vous vous aider ?

Lettre et appel de Ru des Susaron 4

Traduit d'act for freedom now!, avril 2026

Ru est le dernier des prisonnières anarchistes antispécistes de l'affaire Susaron toujours incarcéré dans les prison chiliennes, les autres ayant pu sortir ces dernières années sous liberté conditionnelles ou bracelets électroniques. En septembre 2022, iels avaient incendié six camions frigorifiques d'une boucherie et abattoir dans la région de Santiago au Chili¹. Il a publié une lettre et un appel à la solidarité en avril 2026. On peut lui écrire en envoyant un email à solidaridad.antiespecista4@gmail.com.

Au fur et à mesure des mois, je suis davantage discret et réservé. Je suppose que ce sont les effets naturels suite à un séjour relativement long en prison.

Je n'ai pas écrit depuis un moment car je n'en ressentais pas le besoin et j'estimais que j'avais déjà dit tout ce que je voulais exprimer politiquement. Mais je n'ai jamais cessé de recevoir des démonstrations de soutien, des actions solidaires et d'autres gestes. C'est pourquoi j'écris ces mots.

Tout d'abord : il y a 3 mois on m'a déplacé de mon ancienne aile, 3C ; puni et envoyé dans ce qui est considéré comme l'une des deux ailes punitives de la prison : "Galerie 12". Une sorte de monde sous-terrain au sein du monde sous-terrain de la prison, gouverné par l'Eglisé, qui prononce les décisions du maton comme si elle était l'un d'eux, sous prétexte de religion évangélique. En endroit très fou et violent, plus que ce que l'on pourrait imaginer. Heureusement, grâce à des liens noués après des mois à l'intérieur, j'y suis passé sans incident majeur, mais sous une pression psychologique assez intense.

Après quelques semaines, j'ai été transféré à "Rue 5", une aile qui est généralement passable, où l'on peut vivre son quotidien au calme, et où j'ai été accueilli par des personnes incarcérées pour des crimes communs avec qui j'ai formé de bons liens, et où j'ai trouvé quelques compas de la lutte - ce qui a été un soulagement mental et spirituel.

J'ai, depuis plusieurs mois maintenant, demandé un transfert à Colina 1 afin d'être avec d'autres compas de longue date et aussi avoir de meilleures chances d'obtenir une remise de peine, ce qu'il est plus facile d'avoir depuis Colina 1. J'ai signé la semaine dernière la confirmation du transfert, qui devrait être imminent.

Ces derniers mois ont été marqués par de nombreuses arrivées de compas condamné-es dans ce centre de kidnapping appelé prison ; plus particulièrement, les compas de l'affaire du 6 Juillet² et le compagnon Lucas Hernández³ - qui a été sujet d'un énorme harcèlement policière, obstruant toute procédure habituelle pour l'envoyer dans l'autre aile punitive,

² Pour des attaques explosives en hommage à Luisa Toledo

³ Condamné à 12 ans pour l'attaque à l'explosif de la direction nationale de l'administration pénitentiaire

"Heavenly Hell" ou "Rue 4", de façon arbitraire et permanente, en répercussion évidente pour l'importance de son affaire. Lucas garde la tête haute et résiste continuellement, maintenant un esprit combattif. Je lui transmet mon respect et des embrassades, et appelle à la solidarité active avec sa situation.

Compte-tenu de mon transfert imminent, j'appelle aussi à la participation à des activités de levée de fond, toutes ces activités de transferts entre les unités, pertes d'objets essentiels, frais d'avocats et colis ayant coûté énormément d'argent, et couvert par ma famille et partenaire. J'appelle à la mobilisation de tous les anti-spécistes pour rendre cette situation plus vivable.

Quant à mon intégrité, tout ce que je peux dire c'est que je reste vegan, je reste straight-edge, et je suis plus anarchique que jamais - et je le resterai peu importe la pression ou les circonstances, car, il y a maintenant de nombreuses années, j'ai signé de mon sang mon engagement dans cette guerre contre la domination multiforme.

Mes yeux s'illuminent encore quand je vois des images de l'incendie dont je suis accusé, dont j'accepte entièrement et avec fierté l'intention. J'éprouve toujours de la joie quand je vois sa résonance dans d'autres territoires ou d'autres moments.

J'envoie ainsi des salutations enflammées aux "lance-flammes anarchistes" antisécistes qui ont incendié les camions de l'abattoir Paris Terroir en France.⁴ ⁴ "Le Porc francilien a de mauvais jours devant lui", Paris-Luttes.Info.

Un autre signe de soutien affectueux au Front de Libération Animale (ALF) au Royaume-Uni, qui a libéré un agneau destiné à la torture et à la mort.⁵ ⁵ unoffensive animal

Et aux membres de la FAI/FRI, qui a incendié l'entreprise de bétail Rio Bueno S.A., arrêtant la plupart de ses activités. À vous toustes : je souhaite la santé et la liberté ! Restez des ombres du chaos, toujours sans visage ni nom pour les bâtards au pouvoir.

Je termine ce message depuis "Rue 5" de l'Ancien Pénitencier, attendant une nouvelle étape de mon incarcération, plus déterminé que jamais, en chemin pour faire 4 ans effectifs d'emprisonnement. Avec le cœur plus rempli que jamais, ayant hâte de bientôt respirer l'air d'une montagne ou de se baigner dans l'eau glacée d'une rivière, désireux de rejoindre les tranchées qui se sont formées pendant ces années de lutte. Feu à l'existence. Feu à toutes les prisons et à toute autorité. Libération totale ou barbarisme. Ils ne coexisteraient pas, donc ils devront mourir.



Nico Ru.
Prisonnier anarcho-nihiliste, vegan, straight edge.
Affaire Susaron.
Ancien Pénitencier. Avril 2026.

Juin/Juillet : Journées d'action directe pour la libération animale

Repris d'indymédia nantes, juin 2026

Juin/Juillet dans le cadre des mois de solidarité avec les anarchistes emprisonnés

C'est un appel à se libérer d'une telle passivité, une invitation, où que l'on vive, à tous les vegans, antispécistes et anarchistes qui en ont assez de l'exploitation animale.

Les animaux ne sont pas des ressources au service d'intérêts spécistes, capitalistes ou étatiques. C'est pour cette raison que nous vous exhortons à lutter contre toute forme d'oppression.

Nous voulons dire clairement que la libération animale ne sera pas réalisée si nous continuons à rester les bras croisés ; il est très facile de parler mais de ne pas agir tant que notre vie n'est pas en jeu.

Nous voulons préciser que le spécisme ne sera pas stoppé simplement en adoptant le véganisme : évidemment, ne pas collaborer avec l'exploitation animale est la première étape, mais cela ne suffit pas. Il est naïf de penser que le simple fait de ne pas participer à un mal peut l'arrêter, sans un processus de résistance sérieux et organisé.

Nous sommes conscientes que le véganisme n'est devenu qu'une autre tendance, un autre choix consumériste parmi tant d'autres, perdant toute substance politique qui permettrait la véritable émancipation de nous, les animaux, et perpétuant dans certains cas le problème même qu'il prétend combattre, en omettant de critiquer, et en soutenant au contraire le capitalisme.

Nous croyons fermement qu'il est temps de radicaliser la lutte pour la libération animale, car « radical » signifie traiter un problème à sa racine, contrairement à la perception négative que ce mot véhicule pour beaucoup.

Pour ces raisons, nous invitons nos camarades de lutte à véritablement attaquer toute forme d'oppression contre nous, les animaux, avec tous les moyens dont iels disposent en leur pouvoir. Certaines actions qu'iels peuvent réaliser sont les suivantes : mais ne vous limitez pas à ce qui est écrit dans ce texte ; laissez libre cours à votre imagination et à votre désir d'atteindre une libération totale. Utilisons toute l'impuissance, la frustration et la rage que nous ressentons face à tant d'exploitation et de massacres pour riposter : Tracts, Graffitis, Manifestations, Sabotages, Libérations animales, Projections de films, Discussions/débats, Spectacles/théâtre, Ateliers, Groupes d'étude, Concerts, Foires, Séances d'information, Fêtes, Création de matériel écrit, d'affiches, de musique ou tout autre élément contribuant à diffuser le message de libération animale.



Agir contre la taule !

12/02 USA : Début d'incendie sur un bâtiment en cours d'acquisition par l'ICE, suite à quoi la vente a été annulée, à Kansas City.

18/02 USA : Une personne a tenté d'incendier un bâtiment du DHS et de l'ICE à Boise Idaho.

21/02 USA : Une personne a tenté d'incendier un bâtiment où l'ICE veut construire un centre de détention à Surprise, Washington.

15/04 France : Tags et vitres éclatées au siège lyonnais de Capgemini, qui est complice de l'ICE.

18/04 France : Banderoles, affiches et tags contre les entreprises participant au chantier du CRA de Dijon.

15/05 Allemagne : Une camionnette de KONE a été vandalisée à Leipzig (pneus crevés, vitres cassées, tags) pour son implication dans la construction de taules et en solidarité avec la prisonnière anarchiste Marianna.

25/05 Grèce : Le tribunal d'Evelpidon à Athènes a été attaqué au cocktail molotov en solidarité avec les inculpés de l'affaire de Kato Tithoréa.

Mai, France : Les vitres de l'agence Vinci de Bouchemaine ont été brisées contre sa participation à la construction de CRAs et au projet nucléaire CIGEO.

08-15/05 France : Tags à l'acide et à la peinture, vitres brisées au marteau contre trois complices de l'ICE à Paris (Palantir, Capgemini, Parrot Drones).

31/05 France : Un véhicule de Equans a été incendié près de Grenoble, contre ses activités en lien avec l'armée et le nucléaire, et son appartenance au groupe Bouygues qui construit des taules modulaires.

Mai-Juin USA : Plusieurs semaines de barricades, blocages, affrontements avec les flics chaque jour devant le centre de détention de l'ICE de Delaney Hall (Newark, New Jersey), en soutien à des grèves de la faim à l'intérieur.

03/06 France : Une banderole a été accrochée sur le périph de Toulouse en solidarité avec les prisonniers en lutte aux QLCO de Condé et Vendin.

Juin, France : Le chantier du CRA de Dijon a été tagué, les serrures remplies de glue et une banderole accrochée à la grille.

13/06 France : Une camionnette de Equans a été incendiée à Saint-Martin-d'Hères pour les mêmes raisons que la précédente, et contre l'activité d'une de ses filiales comme maintenance et entretien de CRAs et de commissariats.

15/06 USA : Une voiture a été conduite droit contre la porte d'entrée de la prison de Nanterre, puis incendiée là.

27/06 France : Une pelleteuse d'Eiffage a été brûlée près des chantiers de l'A480, contre sa participation aux constructions des infrastructures du capitalisme et du fascisme, dont des prisons, CRA ou commissariats.

Tiré d'attaque, dingueries, indymedia lille, indymedia nantes, rebellyon...

Sources

Les informations et textes publiés dans ce bulletin ont été directement repris, synthétisés ou traduit à partir de différentes sources de contre-information .

- ... Act for freedom now! (<https://actforfree.noblogs.org>)
- ... Attaque (<https://attaque.noblogs.org>)
- ... Bruxelles Dévie (<https://bruxellesdevie.com>)
- ... Crimethinc (<https://crimethinc.com>)
- ... dark nights (<https://darknights.noblogs.org>)
- ... Dismantle Damon (sur instagram notamment)
- ... DFW Support Committee (<https://prairielanddefendants.com>)
- ... dingueries (<https://dingueries.noblogs.org>)
- ... L'Envolée (<https://lenvolee.net>)
- ... In Contempt (<https://incontempt.noblogs.org>)
- ... Indymedia Lille (<https://lille.indymedia.org>)
- ... Indymedia Nantes (<https://nantes.indymedia.org>)
- ... Indymedia Netherlands (<https://indymedia.nl>)
- ... instagram (notamment les comptes de comités de soutien)
- ... Marseille Infos Autonomes (<https://mars-infos.org>)
- ... Palang Hitam International (<https://palanghitamanarkis.noblogs.org>)
- ... Paris Luttes Infos (<https://paris-luttes.info>)
- ... Parlons Prisons (sur instagram)
- ... Rebellyon (<https://rebellyon.info>)
- ... Samidoun (sur Telegram)
- ... sans nom (<https://sansnom.noblogs.org>)
- ... stuut (<https://stuut.info>)
- ... unoffensive animal (<https://unoffensiveanimal.is>)

Ce bulletin est édité par l'Assemblée Anti-Carcérale Paname & Environs, qui se réunit mensuellement. Les prochaines assemblées seront le 19 juillet à 14h à la Bourse du Travail d'Aubervilliers et le 30 août. Pour contribuer, témoigner, nous raconter des choses, être tenu-e au courant des nouvelles de l'assemblée ou y participer, il est possible d'envoyer un mail à l'adresse suivante : paname-anticarcerale@riseup.net

Agenda anti-carcéral

04/07 : Infokiosque contre les frontières à Barbès à 16h30.

04/07 : Manifestation vérité et justice pour Adama à la gare de Beaumont à 13h30.

09/07 : Assemblée de Kalimero en solidarité avec les prisonnier-es de la guerre sociale au 19 rue burnouf à 18h.

10/07 : Lancement de la revue Al Awda de littérature carcérale palestinienne au Baranoux à 18h30.

11/07 Barbecue d'hommage à Aubin (tué à Fleury) à 14h à Rosny-sous-bois.

19/07 : 3e Assemblée Anticarcérale à la Bourse du Travail d'Aubervilliers à 14h.

20-26/06 : Festival antispéciste et anti-autoritaire aux Tanneries 2 à Dijon.

17-19/07 : Rencontres anarchistes du Semeur à l'Hôtellerie, Calvados.

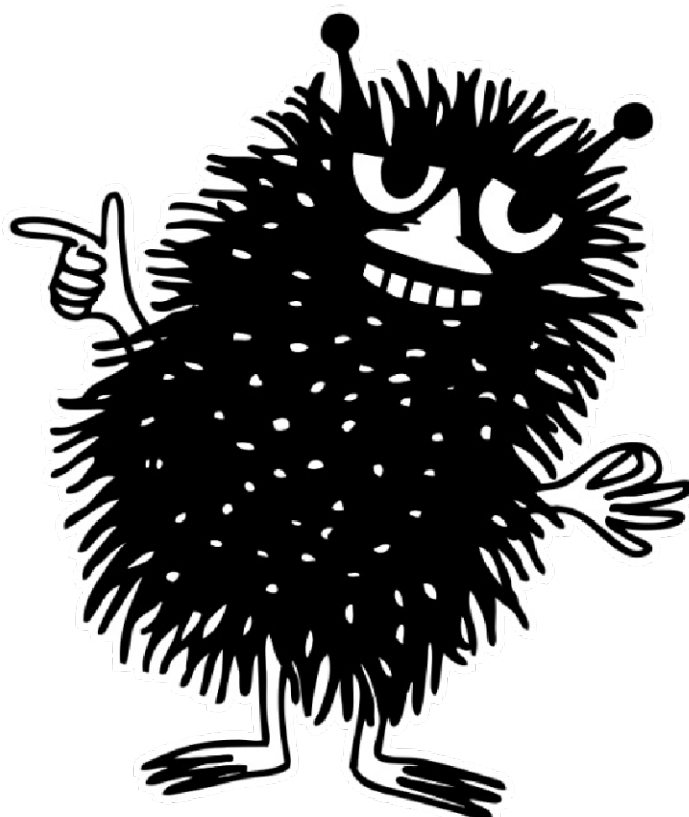
07-09/08 : Salon du livre anarchiste à Bremgarten, en Suisse.

30/08 : 4e Assemblée Anticarcérale Paname & Environs

03/10 : Marche contre les abattoirs à Paris.

10/10 : Mad Pride Autonome à Paris. (d'ici là : 2 AG/mois à la mutinerie)

10/10 : Manifestation anti-CRA à 14h à Barbès, à Paris.



Ce bulletin est édité par l'Assemblée Anti-Carcérale Paname & Environs, qui se réunit mensuellement. Les prochaines assemblées seront le 19 juillet à 14h à la Bourse du Travail d'Aubervilliers et le 30 août. Pour contribuer, témoigner, nous raconter des choses, être tenu-e au courant des nouvelles de l'assemblée ou y participer, il est possible d'envoyer un mail à l'adresse suivante : paname-anticarcerale@riseup.net